

Action suivie États-Unis

Correspondre avec un condamné à mort.

Un engagement concret de solidarité

État des lieux

Aux États-Unis, État fédéral, chacun des cinquante États a sa propre législation en matière pénale. S'ajoutent à cela les juridictions fédérale et militaire. Quinze États sur cinquante sont abolitionnistes. Actuellement près de 3 300 personnes sont en attente de leur exécution dans les couloirs de la mort de 35 États – la moitié d'entre elles dans quatre États : Californie, Floride, Texas et Pennsylvanie. On compte en plus cinquante personnes condamnées à mort par l'État fédéral et neuf par les tribunaux militaires. Presque tous ces condamnés à mort sont des personnes indigentes, provenant de milieux sociaux défavorisés et ont eu des avocats commis d'office en première instance.

Entre la condamnation et l'exécution, et parce que les procédures d'appel sont nombreuses et complexes, il s'écoule de nombreuses années: la moyenne est de douze ans, mais cette attente peut durer plus de 20 ans. Durant ce temps, les condamnés à mort sont généralement à l'isolement, exclus des programmes d'éducation, de loisir et de travail. Beaucoup ont été rejetés par leur famille et reçoivent donc peu de visites, de courrier ou de coups de téléphone. Dans tous les cas, les visites sont limitées ainsi que les promenades. Ces condamnés passent le plus souvent 23 heures par jour seuls dans leurs cellules, coupés du monde extérieur. Trente-sept condamnés ont été exécutés en 2008.

En quoi consiste cette action ?

Cette action s'adresse à des personnes majeures: groupe ACAT ou adhérent individuel. Aucune compétence particulière n'est requise en dehors du fait que la correspondance a lieu en anglais. Si on ne maîtrise pas bien la langue, c'est l'occasion de solliciter ses proches et ses connaissances (enfants, petits-enfants par exemple) pour aider à traduire les lettres et sensibiliser à la question de la peine de mort.



Inscription à l'action suivie ÉTATS-UNIS

par Courriel à actions@acatfrance.fr

ou en retournant ce coupon - à l'attention des Actions

à l'ACAT – 7, rue Georges Lardennois 75019 Paris –

Nom :

Prénom :

Adresse :

tél.

: Courriel :

Je fais partie d'un groupe ACAT oui non

Si oui, lequel ?

A quoi s'engage-t-on:

Il s'agit d'une action au long cours: commencer une relation avec un condamné à mort est une responsabilité qu'on ne peut abandonner en cours de route. Compte tenu de la situation actuelle, correspondre avec un condamné à mort, c'est aussi être conscient que cette correspondance peut être interrompue par l'exécution de la personne avec laquelle se sont noués des liens.

Chaque personne définit son rythme d'envoi en sachant que ces correspondants sont très démunis et qu'ils ne répondront peut-être pas tous de façon régulière. D'autre part, au fil des appels, le moral du condamné peut faiblir et c'est dans ces moments-là que le soutien d'une correspondance suivie est indispensable.

Il s'agit de soutien moral et non juridique – l'ACAT n'en a pas les moyens.

Certains correspondants mènent des actions de sensibilisation – collectes, vente de cartes... - qui permettent d'envoyer un peu d'argent au détenu pour « cantiner ».

En cas d'exécution annoncée d'un condamné parrainé par l'un(e) des adhérent(e)s, chacun(e) des correspondant(e)s ainsi que les quarante membres du réseau d'alerte États-Unis, recevront un appel à la prière par courrier postal. Le cas échéant, un appel urgent sera diffusé aux adhérent(e)s qui se sont abonné(e)s à la diffusion de tous les appels par voie électronique.

« Membre de l'ACAT, j'avais 19 ans quand j'ai décidé de répondre à l'appel d'un condamné à mort texan qui recherchait un correspondant. J'ai eu la surprise de découvrir à travers cette correspondance un homme d'une sensibilité et d'une intelligence extraordinaires, profondément blessé par ce qu'il vivait, mais aussi très à l'écoute de mes joies et de mes difficultés, et prêt à me remonter le moral en cas de coup dur. Notre relation s'est avérée si forte que j'ai profité d'un voyage aux États-Unis pour traverser le continent et aller le rencontrer dans le couloir de la mort, une rencontre qui restera toujours dans ma mémoire. Avant d'être exécuté en 2000, Tim m'a encouragée à continuer la correspondance, dont tant d'autres avaient besoin. Aujourd'hui, mariée et mère de trois jeunes enfants, je m'efforce de trouver le temps de continuer cet engagement auprès de Geno, prisonnier texan récemment sorti du couloir de la mort. Pour moi cette correspondance est une chance, elle m'apprend à me recentrer sur l'essentiel et à apprécier chaque petit bonheur de la vie. »

Rozenn, correspondante

Quel soutien au sein de l'ACAT ?

Pour vous accompagner dans cette correspondance et répondre à toutes vos questions pratiques, vous pourrez contacter :

- Soit les autres correspondants proches de chez vous
- Soit au Secrétariat national
- Jean-Marc Peyron, chargé des correspondances avec un condamné à mort
- Bernadette Forhan, chargée de l'abolition de la peine de mort

Nous espérons que vous serez nombreux à rejoindre cette action suivie car nombre de condamnés à mort sont en attente d'un(e) correspondant (e)

A très bientôt

Jean Marc Peyron